

Le lycée propose une formation post-bac :

SECTION de TECHNICIEN SUPERIEUR Management Economique de la Construction



Cette formation s'adresse à des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou général. La formation dispensée est **une formation initiale** de 2 ans avec un stage de 8 semaines en fin de première année et un examen en fin de 2ème année. Elle comporte 15 places par promotion.

L'économiste dans l'acte de construire

Le rôle de l'économiste est de garantir la maîtrise des coûts de construction, des délais et de la qualité.

Il intervient à différents stades de la construction depuis l'assistance à la maîtrise d'ouvrage jusqu'à la réception des travaux, à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en œuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable. Dans l'affirmative, le programme se précise. Le technicien peut alors déterminer, en tenant compte de tous les éléments qui ont été précisés (contraintes, adaptations nécessaires au site, techniques de construction choisies...), l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux. En parallèle, il mène plusieurs actions : description technique des ouvrages, établissement de l'offre de prix de l'entreprise de bâtiment ou de travaux publics.

En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier de la réalisation ; il dresse des états de situation, procède à des révisions de prix et à l'analyse des résultats du chantier.

Ces missions sont diverses qu'elles soient en maîtrise d'œuvre avec un architecte (Elaboration du DCE, analyse des offres, mise au point des marchés) ou en entreprise (quantitatifs, réponse à des appels d'offres, consultation de sous-traitants, suivi financier des travaux).



Matières enseignées :

- Français
- LVE Anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Génie civil :
 - économie de la construction,
 - étude des constructions,
 - projet et compte rendu d'activité en milieu professionnel



Débouchés professionnels

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration. Il peut également exercer son activité à titre libéral.

Économiste de la construction est un métier d'avenir :

- Le bâtiment représente 70% du C.A de la construction
- 70% des offres d'emploi sont destinées au BTS
- 80% de celle-ci concerne des BTS études et économie de la construction



Les étudiants peuvent postuler sur des postes dans les secteurs d'activités suivants :

- Entreprises du bâtiment
- Economistes de la construction
- Cabinets d'architecture
- Collectivités territoriales

Recrutement

La section compte **15 places**. Le recrutement se fait sur dossier ouvert aux bacheliers des bacs technologiques, professionnels et généraux. La candidature se fait via PARCOURSUP en postulant pour cette formation au lycée du Diois. Le recrutement par la voie de l'alternance est également possible grâce au partenariat avec le GRETA VIVA5 (Antenne de DIE).

Calendrier d'inscription

- Entre janvier et mars : Saisie des vœux dans les établissements scolaires via PARCOURSUP
- Propositions d'admission à partir de la fin mai.